

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	P&G Pro® Line Nettoyant surpuissant en vaporisateur - Concentré
Code(s) du produit	6-64
Identificateur de produit	99714883_A_PROF_NG
Type de produit	Produit fini - usage professionnel uniquement
Utilisation recommandée	Nettoyant pour Surfaces Dures.
Restrictions d'utilisation	Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme des vapeurs irritantes peuvent se former.
Données du fournisseur de la fiche de sécurité	Procter & Gamble Professional 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202 Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-332-7787
Courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - orale Catégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1

Lésions oculaires Catégorie 1

Liquides inflammables

Mot indicateur DANGER

Mentions de danger Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Nocif en cas d'ingestion

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence

Ne pas respirer les brouillards
Se laver les mains soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux
Use with ventilation.
Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme des vapeurs irritantes peuvent se former
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION :
Rincer abondamment à l'eau.
Boire un ou deux verres d'eau
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage

Aucun

Conseils de prudence - Élimination

Aucun

HNOC (danger non classé
autrement)

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Butoxydiglycol	Butoxydiglycol	Oui	112-34-5	10 - 30
Alcohols, C11-15-secondary, ethoxylated	Alcohols, C11-15-secondary, ethoxylated	Oui	68131-40-8	10 - 30
Phenoxyethanol	Phenoxyethanol	Oui	122-99-6	3 - 7
Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Oui	28348-53-0	3 - 7
Ethanol, 2-amino-	Ethanol, 2-amino-	Oui	141-43-5	1 - 5

Renseignements complémentaires

Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion	Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.
Danger particulier	Aucun connu.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Conseils pour les services d'intervention d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
---	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme des vapeurs irritantes peuvent se former.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Butoxydiglycol	112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m ³ (vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 8 mg/m ³ (vacated) STEL: 6 ppm (vacated) STEL: 15 mg/m ³	Mexico: TWA 3 ppm Mexico: TWA 8 mg/m ³ Mexico: STEL 6 ppm Mexico: STEL 15 mg/m ³

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britannique
Butoxydiglycol	112-34-5			TWA: 10 ppm	
Phenoxyethanol	122-99-6			TWA: 25 ppm TWA: 141 mg/m ³ Skin	
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm TWA: 7.5 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Nécessite une protection des yeux

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)
S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :
Lunettes de protection à fermeture étanche

Protection des mains

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Gants de protection

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**
Porter un vêtement de protection approprié

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide	
Aspect	pourpre	
Odeur	Pin	
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarque</u>
pH	11 - 12	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	82.22 - 100 °C / 180 - 212 °F	
Point d'éclair	> 79.4 °C / > 175 °F	.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	1.02	
Solubilité dans l'eau	100%	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	.
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	.
Viscosité	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières incompatibles	Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme des vapeurs irritantes peuvent se former.
Produits de décomposition	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

dangereux

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Peut causer des brûlures.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Contact avec les yeux	Risque de lésions oculaires graves.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Tératogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Effets sur les organes cibles	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Butoxydiglycol	112-34-5	2410 mg/kg bw (Similar to OECD 401; mouse)	2764 mg/kg bw (Similar to OECD 402; rabbit)	> 14.48 mg/L (Guideline not indicated; rat)
Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	28348-53-0	> 7000 mg/kg bw (OECD 401)	> 2000 mg/kg bw (//OECD 402)	> 6.41 mg/L air
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	1089 mg/kg bw (//OECD 401)	-	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation	Aucun renseignement disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Codes Californie déchets dangereux³³¹
(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU	UN3267
Nom officiel d'expédition	Liquide organique corrosif, basique, n.s.a
Désignation	UN3267, Liquide organique corrosif, basique, n.s.a, (monoethanolamine, 1-octyl 2-pyrrolidinone), 8, III Ltd. Qty.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

IMDG

Numéro ONU	UN3267
Nom officiel d'expédition	Liquide organique corrosif, basique, n.s.a
Désignation	UN3267, Liquide organique corrosif, basique, n.s.a, (monoethanolamine, 1-octyl 2-pyrrolidinone), 8, III Ltd. Qty.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

IATA

N° ID/ONU	UN3267
Nom officiel d'expédition	Liquide organique corrosif, basique, n.s.a
Désignation	UN3267, Liquide organique corrosif, basique, n.s.a, (monoethanolamine, 1-octyl 2-pyrrolidinone), 8, III Ltd. Qty.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Phenoxyethanol	122-99-6	1

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient la substance suivante (s) qui sont soit considérés comme des polluants atmosphériques dangereux (PAD) ou de COV par la Loi sur la qualité de l'air:

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X
Dipropylene Glycol	25265-71-8	X

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Risque pour la santé

3

Inflammabilité

2

Danger physique

1

HMIS Ratings

NFPA Ratings

Risque pour la santé

3

Inflammabilité

2

Instabilité

1

Date d'émission :

09-janv.-2015

Date de révision :

14-mai-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité